

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Sauna-Duft-Konzentrat Melisse Art.-Nr. 65409, 65009, 65209, 65309

Date de révision: 22.08.2024

Code du produit: F1000312

Page 1 de 10

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise**1.1. Identificateur de produit**

Sauna-Duft-Konzentrat Melisse Art.-Nr. 65409, 65009, 65209, 65309

UFI: GKGW-DDX8-7J61-F36H

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**Utilisation de la substance/du mélange**

Dosage : 5-10 ml sur 1 litre d'eau donne, mélangent bien.

Utilisations déconseillées

Aucune donnée disponible

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société: Finnsa GmbH
Rue: Marburger Str. 35
Lieu: D-36304 Alsfeld
Boîte postale: 1261
D-36292 Alsfeld
Téléphone: 06631-96880
E-mail: info@finnsa.de
Interlocuteur: Uwe Helm
Internet: finnsa.de
Service responsable: Verkauf

Téléfax: 06631-9688-96

1.4. Numéro d'appel d'urgence: 06131 19240 Giftinformationszentrum (GIZ) der Länder Rheinland-Pfalz und Hessen

RUBRIQUE 2: Identification des dangers**2.1. Classification de la substance ou du mélange****Règlement (CE) n° 1272/2008**

Flam. Liq. 3; H226
Skin Irrit. 2; H315
Eye Irrit. 2; H319
Skin Sens. 1; H317
STOT SE 3; H336
Aquatic Chronic 2; H411

Texte des mentions de danger: voir RUBRIQUE 16.

2.2. Éléments d'étiquetage**Règlement (CE) n° 1272/2008****Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette**

propan-2-ol; alcool isopropylique; isopropanol
dipentène; limonène
Essence de térébenthine
géraniol; (2E)-3,7-diméthyl-2,6-diène-1-ol
Citronellol
linalol; 3,7-diméthyl-1,6-octadién-3-ol; dl-linalol
citral
alpha-Pinen

Mention Attention
d'avertissement:

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Sauna-Duft-Konzentrat Melisse Art.-Nr. 65409, 65009, 65209, 65309

Date de révision: 22.08.2024

Code du produit: F1000312

Page 2 de 10

Pictogrammes:**Mentions de danger**

H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

P210	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P261	Éviter de respirer fumée.
P501	Éliminer le contenu/récipient dans une installation de recyclage ou d'élimination des déchets agréée.
P102	Tenir hors de portée des enfants.
P101	En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
P333+P313	En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Consulter un médecin.
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P337+P313	Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.

Étiquetage particulier de certains mélanges

EUH208	Contient propan-2-ol; alcool isopropylique; isopropanol, dipentène; limonène, Essence de térébenthine, géraniol; (2E)-3,7-diméthyl-2,6-diène-1-ol, Citronellol, linalol; 3,7-diméthyl-1,6-octadiène-3-ol; dl-linalol, citral, alpha-Pinen. Peut produire une réaction allergique.
--------	---

Étiquetage de paquets dont le contenu n'excède pas 125 ml**Mention** Attention**d'avertissement:****Pictogrammes:****Mentions de danger**

H317

Conseils de prudence

P261-P501-P333+P313

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**3.2. Mélanges**

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Sauna-Duft-Konzentrat Melisse Art.-Nr. 65409, 65009, 65209, 65309

Date de révision: 22.08.2024

Code du produit: F1000312

Page 3 de 10

Composants pertinents

N° CAS	Substance			Quantité
	N° CE	N° Index	N° REACH	
	Classification (Règlement (CE) n° 1272/2008)			
67-63-0	propan-2-ol; alcool isopropylique; isopropanol			50 - < 55 %
	200-661-7	603-117-00-0		
	Flam. Liq. 2, Eye Irrit. 2, STOT SE 3; H225 H319 H336			
138-86-3	dipentène; limonène			5 - < 10 %
	205-341-0	601-029-00-7		
	Flam. Liq. 3, Skin Irrit. 2, Skin Sens. 1, Aquatic Acute 1, Aquatic Chronic 1; H226 H315 H317 H400 H410			
8006-64-2	Essence de térébenthine			1 - < 5 %
	232-350-7	650-002-00-6		
	Flam. Liq. 3, Acute Tox. 4, Acute Tox. 4, Acute Tox. 4, Skin Irrit. 2, Eye Irrit. 2, Skin Sens. 1, Asp. Tox. 1, Aquatic Chronic 2; H226 H332 H312 H302 H315 H319 H317 H304 H411			
106-24-1	géraniol; (2E)-3,7-diméthyl-2,6-diène-1-ol			1 - < 5 %
	203-377-1	603-241-00-5		
	Skin Sens. 1; H317			
106-22-9	Citronellol			1 - < 5 %
	203-375-0			
	Skin Irrit. 2, Skin Sens. 1, Aquatic Chronic 2; H315 H317 H411			
78-70-6	linalol; 3,7-diméthyl-1,6-octadiène-3-ol; dl-linalol			< 1 %
	201-134-4	603-235-00-2		
	Skin Sens. 1B; H317			
5392-40-5	citral			< 1 %
	226-394-6	605-019-00-3		
	Skin Irrit. 2, Skin Sens. 1; H315 H317			
7785-26-4	alpha-Pinen			< 1 %
	232-077-3			
	Flam. Liq. 3, Skin Sens. 1, Asp. Tox. 1, Aquatic Acute 1, Aquatic Chronic 1; H226 H317 H304 H400 H410			

Texte des phrases H et EUH: voir RUBRIQUE 16.

Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA

N° CAS	N° CE	Substance	Quantité
	Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA		
67-63-0	200-661-7	propan-2-ol; alcool isopropylique; isopropanol	50 - < 55 %
	par inhalation: CL50 = 30-46,5 mg/l (vapeurs); dermique: DL50 = 12800-13400 mg/kg; par voie orale: DL50 = 4570-5045 mg/kg		
8006-64-2	232-350-7	Essence de térébenthine	1 - < 5 %
	par inhalation: ATE = 11 mg/l (vapeurs); par inhalation: ATE = 1,5 mg/l (poussières ou brouillards); dermique: ATE = 1100 mg/kg; par voie orale: ATE = 500 mg/kg		
106-22-9	203-375-0	Citronellol	1 - < 5 %
	par voie orale: DL50 = 3450 mg/kg		
5392-40-5	226-394-6	citral	< 1 %
	dermique: DL50 = 2250 mg/kg; par voie orale: DL50 = >5000 mg/kg		

RUBRIQUE 4: Premiers secours

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Sauna-Duft-Konzentrat Melisse Art.-Nr. 65409, 65009, 65209, 65309

Date de révision: 22.08.2024

Code du produit: F1000312

Page 4 de 10

4.1. Description des mesures de premiers secours**Indications générales**

En cas de perte de conscience, allonger la personne sur le côté et bien la caler pour le transport.

Après inhalation

Veiller à un apport d'air frais. En cas de malaises persistants, consulter un médecin.

Après contact avec la peau

Après contact avec la peau, se laver avec: Eau et savon.

Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement en tenant les paupières ouvertes pendant 10 à 15 minutes sous l'eau courante. En cas de symptômes durables, consulter un ophtalmologiste.

Après ingestion

En cas de malaises persistants, consulter un médecin.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction****Moyens d'extinction appropriés**

Dioxyde de carbone (CO₂). Extincteur à sec. Mousse.

Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau à grand débit.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence****Remarques générales**

Eloigner toute source d'ignition.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Consignes pour une manipulation sans danger**

Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.

Préventions des incendies et explosion

Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail

Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux. Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités**Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Conserver le récipient bien fermé et dans un endroit bien ventilé.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Protéger contre: forte chaleur.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1. Paramètres de contrôle**

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Sauna-Duft-Konzentrat Melisse Art.-Nr. 65409, 65009, 65209, 65309

Date de révision: 22.08.2024

Code du produit: F1000312

Page 5 de 10

Valeurs limites d'exposition professionnelle

N° CAS	Désignation	ppm	mg/m³	f/cm³	Catégorie	Origine
67-63-0	Alcool isopropylique	400	980		VLE (15 min)	
8006-64-2	Térébenthine	100	560		VME (8 h)	

8.2. Contrôles de l'exposition**Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle****Protection des yeux/du visage**

.Lunettes de protection hermétiques.

Protection des mains

Avant l'emploi, vérifier l'étanchéité / la perméabilité. Le modèle des gants spécial chimie doit être choisi en fonction des concentrations et quantités des substances chimiques spécifiques au poste. Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques.

Protection respiratoire

Une protection respiratoire est nécessaire lors de: ventilation insuffisante.Travailler dans des zones bien ventilées ou avec un masque respiratoire à filtre.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

L'état physique:	liquide:	
Couleur:	transparent	
Odeur:	caractéristique	
Point de fusion/point de congélation:		Aucune donnée disponible
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:		non déterminé
Limite inférieure d'explosivité:		non déterminé
Point d'éclair:		24 °C
pH-Valeur (à 20 °C):		5-6
Hydrosolubilité:		Non miscible
Pression de vapeur:		non déterminé
Pression de vapeur:		non déterminé
Densité:		0,880 g/cm³

9.2. Autres informations**Informations concernant les classes de danger physique**

Dangers d'explosion

non explosif.

Combustion entretenue:

Aucune donnée disponible

Autres caractéristiques de sécurité

Point de sublimation:

non déterminé

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**10.4. Conditions à éviter**

aucune

10.6. Produits de décomposition dangereux

aucune

Information supplémentaire

Pas de risques spéciaux à signaler.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Sauna-Duft-Konzentrat Melisse Art.-Nr. 65409, 65009, 65209, 65309

Date de révision: 22.08.2024

Code du produit: F1000312

Page 6 de 10

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008****Toxicité aiguë**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

ETAmél calculé

ATE (orale) > 2000 mg/kg; ATE (cutanée) > 2000 mg/kg; ATE (inhalation vapeur) > 20 mg/l; ATE (inhalation poussières/brouillard) > 5 mg/l

N° CAS	Substance				
	Voie d'exposition	Dose	Espèce	Source	Méthode
67-63-0	propan-2-ol; alcool isopropylique; isopropanol				
	orale	DL50 4570-5045 mg/kg	Rat.		
	cutanée	DL50 12800-13400 mg/kg	Lapin		
	inhalation vapeur	CL50 30-46,5 mg/l	Rat.		
8006-64-2	Essence de térébenthine				
	orale	ATE 500 mg/kg			
	cutanée	ATE 1100 mg/kg			
	inhalation vapeur	ATE 11 mg/l			
	inhalation poussières/brouillard	ATE 1,5 mg/l			
106-22-9	Citronellol				
	orale	DL50 3450 mg/kg	Ratte		
5392-40-5	citral				
	orale	DL50 >5000 mg/kg			
	cutanée	DL50 2250 mg/kg			

Irritation et corrosivité

Corrosion/irritation cutanée: Provoque une irritation cutanée.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Provoque une sévère irritation des yeux.

Effets sensibilisants

Peut provoquer une allergie cutanée. (dipentène; limonène; Essence de térébenthine; géraniol; (2E)-3,7-diméthyl-2,6-diène-1-ol; Citronellol; linalol; 3,7-diméthyl-1,6-octadiène-3-ol; dl-linalol; citral; alpha-Pinen)

Contient propan-2-ol; alcool isopropylique; isopropanol, dipentène; limonène, Essence de térébenthine, géraniol; (2E)-3,7-diméthyl-2,6-diène-1-ol, Citronellol, linalol; 3,7-diméthyl-1,6-octadiène-3-ol; dl-linalol, citral, alpha-Pinen. Peut produire une réaction allergique.

légèrement sensibilisant.

Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Mutagénicité sur les cellules germinales: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Sauna-Duft-Konzentrat Melisse Art.-Nr. 65409, 65009, 65209, 65309

Date de révision: 22.08.2024

Code du produit: F1000312

Page 7 de 10

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Peut provoquer somnolence ou vertiges. (propan-2-ol; alcool isopropylique; isopropanol)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Information supplémentaire référentes à des preuvesL'évaluation a été effectuée en s'inspirant de la méthode de calcul de la directive "Préparations".
irritant.

- Mutagen
aucune
- Cancérogénité
aucune
- Teratogen
aucune
- phototoxicité
aucune

RUBRIQUE 12: Informations écologiques**12.1. Toxicité**

Toxique pour les organismes aquatiques.

12.2. Persistance et dégradabilité

Aucune information disponible.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune information disponible.

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune information disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.
non applicable

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.

12.7. Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

Information supplémentaire

- 2 Présente un danger pour l'eau. (WGK 2)
Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets****Recommandations d'élimination**

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

L'élimination des emballages contaminés

L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.
Détergent. Eau (avec détergent).

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Sauna-Duft-Konzentrat Melisse Art.-Nr. 65409, 65009, 65209, 65309

Date de révision: 22.08.2024

Code du produit: F1000312

Page 8 de 10

Transport terrestre (ADR/RID)

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:	UN 1993
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:	LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A. ISOPROPANOL (ISOPROPYL ALKOHOL))
14.3. Classe(s) de danger pour le transport:	3
14.4. Groupe d'emballage:	III
Étiquettes:	3
Code de classement:	F1
Quantité limitée (LQ):	LQ7
N° danger:	33
Code de restriction concernant les tunnels:	D/E

Autres informations utiles (Transport terrestre)

Réglementations particulières: 274 601 640H

E1

Catégorie de transport: 3

Code de restriction concernant les tunnels: D/E

Transport maritime (IMDG)

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:	UN 1993
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:	FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. ISOPROPANOL (ISOPROPYL ALCOHOL))
14.3. Classe(s) de danger pour le transport:	3
14.4. Groupe d'emballage:	III
Étiquettes:	3
Marine polluant:	•
Quantité limitée (LQ):	5 L
EmS:	F-E, S-E

Autres informations utiles (Transport maritime)

Réglementations particulières: 223, 330, 274, 944, 955

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:	UN 1993
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:	FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. ISOPROPANOL (ISOPROPYL ALCOHOL))
14.3. Classe(s) de danger pour le transport:	3
14.4. Groupe d'emballage:	III
Étiquettes:	3
Quantité limitée (LQ) (avion de ligne):	10 L
IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne):	309
IATA-Quantité maximale (avion de ligne):	60 L
IATA-Instructions de conditionnement (cargo):	310
IATA-Quantité maximale (cargo):	220 L

Autres informations utiles (Transport aérien)

E1

Y309

220 L

14.5. Dangers pour l'environnement

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Sauna-Duft-Konzentrat Melisse Art.-Nr. 65409, 65009, 65209, 65309

Date de révision: 22.08.2024 Code du produit: F1000312 Page 9 de 10

DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT: Oui

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Liquides inflammables

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Informations réglementaires UE

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII):

Inscription 3, Inscription 40, Inscription 75

Directive 2004/42/CE relative à COV 509,58 g/l dans les vernis et peintures:

Législation nationale

Classe risque aquatique (D): 2 - présente un danger pour l'eau

Information supplémentaire

Numéro du tarif douanier 3302910

RUBRIQUE 16: Autres informations

Abréviations et acronymes

- Flam. Liq: Liquides inflammables
- Acute Tox: Toxicité aiguë
- Asp. Tox: Danger par aspiration
- Skin Irrit: Irritation cutanée
- Eye Irrit: Irritation oculaire
- Skin Sens: Sensibilisation cutanée
- STOT SE: Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique
- Aquatic Acute: Danger aigu pour le milieu aquatique
- Aquatic Chronic: Danger chronique pour le milieu aquatique

Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Classification	Procédure de classification
Flam. Liq. 3; H226	Sur la base des données de contrôle
Skin Irrit. 2; H315	Méthode de calcul
Eye Irrit. 2; H319	Méthode de calcul
Skin Sens. 1; H317	Méthode de calcul
STOT SE 3; H336	Méthode de calcul
Aquatic Chronic 2; H411	Méthode de calcul

Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

- H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
- H226 Liquide et vapeurs inflammables.
- H302 Nocif en cas d'ingestion.
- H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
- H312 Nocif par contact cutané.
- H315 Provoque une irritation cutanée.
- H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
- H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
- H332 Nocif par inhalation.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Sauna-Duft-Konzentrat Melisse Art.-Nr. 65409, 65009, 65209, 65309

Date de révision: 22.08.2024

Code du produit: F1000312

Page 10 de 10

H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
EUH208	Contient propan-2-ol; alcool isopropylique; isopropanol, dipentène; limonène, Essence de térébenthine, géraniol; (2E)-3,7-diméthyl-octa-2,6-diène-1-ol, Citronellol, linalol; 3,7-diméthyl-1,6-octadiène-3-ol; dl-linalol, citral, alpha-Pinen. Peut produire une réaction allergique.

(Toutes les données concernant les composants pertinents ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)